AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Réf. IC 01-07-2021 Date : 15 juillet 2021

Pays : Maroc

Description de la mission : **Consultation Légale pour la création d'une entité indépendante du Pacte Mondial des Nations Unies au Maroc**

Nom du projet : **Pact Mondial des Nations Unies**

Durée de la mission/services (le cas échéant) : **1 jour**

L'offre doit être soumise à l'adresse suivante 13 Avenue Ahmed Balafrej, Rabat ou par courrier électronique à l'adresse **procurement.morocco@undp.org** au plus tard le 30 juillet 2021 à 16h30 (heure de Rabat)

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit ou par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus. L'entité chargée du recrutement au PNUD répondra par écrit ou par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

1. CONTEXTE

Aperçu du projet

Le Global Compact des Nations Unies est l'initiative la plus importante au monde en matière d'engagement volontaire des entreprises pour le développement durable. Englobant les principes ainsi que les valeurs des Nations Unies et ancré dans le système de l'Organisation, le Global Compact réunie les entreprises autours de 10 Principes universels liés aux Droits de l'Homme, aux Normes Internationales du Travail, à l'Environnement et à la Lutte contre la Corruption.

Le Global Compact est également mandaté par l'ONU pour accompagner les entreprises à s'approprier les 17 Objectifs du Développement Durable et de les traduire en langage business. Ceci leur permettra de balancer entre la maximisation du profit et l'accélération de l'impact positif sur la société et l'environnement.

Depuis son lancement, le Global Compact compte 80 réseaux locaux dans 161 pays et réunit plus de 13.300 entreprises. Ces Réseau locaux sont le tremplin idéal pour transformer les objectifs mondiaux en un engagement local. Grâce à son réseau local au Maroc, le Global Compact œuvre à appuyer les entreprises marocaines à saisir les opportunités présentées par les ODD et à prendre conscience de l'influence positive considérable qu'elles peuvent avoir en ce domaine.

Objectifs du Réseau :

1) Sensibiliser les entreprises Marocaines sur l'importance d'adopter des pratiques responsables basés sur les 10 Principes et alignés aux 17 ODD.
2) Renforcer l'expertise des entreprises marocaines par rapport aux thématiques liées à la conduite responsable et au développement durable.
3) Offrir aux entreprises un espace d'échange et de partage sur les meilleurs pratiques nationales, régionales et internationales autour du développement durable.
4) S'engager dans le dialogue politique avec les acteurs gouvernementaux sur le développement durable.

Contexte de gouvernance :
Le Réseau Global Compact Maroc a été créé en mars 2018 suite à la signature d'un mémorandum d'entente entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), le siège Global Compact des Nations Unies (UNGC) et septes entreprises leaders : Atlanta, BANK OF AFRICA, COSUMAR, Groupe Crédit Agricole du Maroc, les Eaux Minérales d'Oulmès, Lydec et Maroc Telecom. Depuis sa création, le Réseau est hébergé par le PNUD en partenariat avec la GCEM, et gouverné par un Conseil d'Administration composé d'entreprises membres du Global Compact.
Aujourd'hui, le Réseau se trouve face à de nouvelles opportunités et souhaite explorer la possibilité de devenir une entité légale indépendante pour continuer à croitre et renforcer sa proposition de valeur. Il est important de noter que le réseau local s'appuie sur la stratégie du siège Global Compact New York pour tracer sa feuille de route et développer ses programmes. Le réseau a ainsi pour mission l'adaptation de cette initiative internationale au contexte local afin de renforcer la compétitivité des entreprises marocaines dans le domaine du développement durable grâce à l'ouverture à un réseau international d'entreprises et d'experts. En conséquence, toute forme juridique proposé au réseau doit tenir en compte son aspect international.

2. ÉTENDUE DES TRAVAUX, RESPONSABILITÉS ET DESCRIPTION ANALYTIQUE DES TRAVAUX PROPOSÉS

- Fournir une analyse des formes juridiques de création d'une entité légale indépendante du réseau.
- Déterminer les coûts et les exigences légales et administratives de chaque option.
- Déterminer en détail les étapes nécessaires et les taches requis à la création de l'entité légale indépendante.
- Evaluer la durée nécessaire pour la transition d'un projet PNUD à une entité légale indépendante.
- Faire une estimation des ressources requises pour la concrétisation de cette transition.
- Organiser l'analyse dans une note de synthèse détaillée.

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

<u>I. Qualifications académiques :</u>

- Master en droit des affaires

II. Années d'expérience:

3 à 5 ans d'expérience dans l'accompagnement à la création de sociétés et/ou d'associations au Maroc.

III. Compétences :

- Excellente maitrise des lois relatifs à la création d'entreprise, assosciations et fondations.
- Très bonne maitrise du context légal marocain.
- Expérience dans l'accompagnement à la création d'association, entreprises ou fondations.
- Expérience dans l'accompagnement légal des organisations non gouvernementales ayant une activité internationale.
- Bonne maitrise de la langue française.

4. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :
1. Offre :
(i) Expliquer pourquoi ils sont les mieux qualifiés pour ce travail.
(ii) Fournir une brève méthodologie de la manière dont ils approcheront et effectueront le travail (le cas échéant).

2. Offre financière
3. CV personnel, en y incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.

5. OFFRE FINANCIÈRE

- **Contrat forfaitaire**

L'offre financière doit indiquer le montant total du forfait, ainsi que les modalités de paiement précises et mesurables (quantitativement et qualitativement) relatives aux résultats concrets (à savoir, si les paiements doivent être échelonnés ou versés en totalité à la fin du contrat). Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence. En vue d'assister le service demandeur dans la comparaison des offres financières, le montant forfaitaire de chacune de ces dernières sera détaillé (y compris, les voyages, les indemnités journalières et le nombre de jours de travail prévus.)

Voyage :

Tous les frais de voyage envisagés devront être inclus dans l'offre financière. Ils comprennent tous les déplacements pour rejoindre le lieu d'affectation ou le voyage de rapatriement. En général, le PNUD n'accepte pas des frais de voyage supérieurs au prix d'un billet en classe économique. Si le consultant individuel souhaite voyager en classe supérieure, il ou elle devra le faire en utilisant ses propres ressources. En cas de voyage imprévu, les frais de voyage, y compris les billets, les frais

d'hébergement et les faux frais au départ et à l'arrivée, doivent être convenus, entre le service commercial et le consultant individuel concernés, avant le voyage, et seront remboursés.

6. MODALITES DE PAIEMENT

Le Paiement de la totalité du montant se fera à la fin de la mission.

7. CRITERES D'EVALUATION DE LA CONSULTATION :

Le/la consultant(e) sera évalué(e) en fonction d'une combinaison de critères techniques et financiers.

Phase 1 : Évaluation technique des offres

L'évaluation technique sera effectuée sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation technique	Points
Note méthodologique proposée : Amélioré : 20 points Simple : 10 points Non conforme : 0 point	20
Chronogramme Proposé : En adéquation avec les délais de réalisation : 10 points Non respect du délais : 0 point	10
Profil du Candidat : Titulaire d'un Master en droit des affaires : 10 point	10
Minimum de 5 ans d'expérience dans l'accompagnement à la création de sociétés et/ou d'associations au Maroc. • < 3ans : 0 point • 3ans-5ans : 15 points • >5ans : 20 points	20

Expérience dans l'accompagnement légal des organisations non gouvernementales ayant une activité internationale.	20
Excellente maitrise des lois relatifs à la création d'entreprise, assosciations et fondations.	10
Maitrise de la langue française	10
Total	**100**

***Améliorée* :** Bon niveau de détail, innovation et valeur ajoutée, pertinence de l'approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations ;
Simple : Simple reprise des éléments des TDR, manque d'investigation ;
Non conforme : Ne répond pas aux TDR, omission d'éléments clés des TDR.
Le/la candidat(e) qui recevra la notation technique et financière la plus élevée sera retenu pour effectuer la consultation.

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

- Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres
A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :
La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

F= 100 * Pmin/P

P : Prix de l'Offre

Pmin : Prix de l'offre avlable techniquement et la moins distante

Phase 3 : Analyse technico-financière :
Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :
- 70% pour l'offre technique

- 30% pour l'offre financière

N= 0,7 * T + 0,3* F

Le contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note totale 'N'la plus élevée.

8. DEPOTS DES OFFRES

Les offres seront déposées ou envoyées par courrier, au plus tard, le 30/07/2021 à 16h30 (Heure de Rabat) à l'adresse mail suivante : procurement.morocco@undp.org, en spécifiant dans l'objet la référence suivante : '' **IC 01-07-2021 « Consultation Légale pour la création d'une entitée indépendante du Pacte Mondial des Nations Unies au Maroc ».''**

Annexe

Annexe 1- CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONSULTANTS INDIVIDUELS.

Annexe 2 - LETTRE DE SOUMISSION AU PNUD CONFIRMANT L'INTERET ET LA DISPONIBILITE DU PRESTATAIRE INDIVIDUEL (IC)